

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 22 (1884)  
**Heft:** 52

**Artikel:** Pauvres petits enfants  
**Autor:** D.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-188464>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

## PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
six mois . . . 2 fr. 50  
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES  
du Canton 15 c.) la ligne ou  
de la Suisse 20 c.) son espace.  
de l'Etranger 25 c.)

## Les fêtes de fin d'année

dans le bon vieux temps.

La veille de Noël se passait dans des réunions familiaires et, pour amuser la jeunesse, on fondait du plomb qu'on versait dans un baquet d'eau froide où il prenait les formes les plus bizarres. Une personne de la société le retirait ensuite de l'eau, et, au milieu du plus grand silence, l'analysait dans ses détails et pronostiquait l'avenir de celui auquel il était destiné ; puis on renouvelait l'opération pour chacun des assistants.

On plaçait aussi sur une table, au milieu de la chambre, divers objets, tels qu'une Bible, un Code civil, un livre de médecine, une écritoire, un livre de compte, etc. Puis on conduisait ensuite les jeunes gens, l'un après l'autre et les yeux bandés, autour de la table où ils devaient prendre l'un des objets déposés. Celui qui prenait la Bible devait devenir pasteur ; s'il prenait le Code, avocat ; l'écritoire, notaire, etc. La jeune fille devait épouser un homme professant l'état que représentait l'objet pris par elle.

De jeunes couples, proprement vêtus en bergers et bergères, houlette en main, parcouraient les maisons et y chantaient des cantiques de Noël.

Pour les enfants, on plaçait dans l'âtre une énorme bûche, appelée *tronche*, qu'on recouvrait d'un linge blanc, après avoir mis des assiettes dessous. Le matin de Noël, les enfants se précipitaient à la cuisine pour voir ce que la généreuse tronche avait laissé tomber dans les assiettes.

Dans ce temps-là, on ne connaissait pas encore l'arbre de Noël. En 1830, dit M. Eug. de Mellet, à qui nous empruntons la plupart de ces détails, il n'existe pas à Vevey qu'une seule famille, dont la mère était d'origine allemande, qui eût un arbre de Noël.

La veille de l'An se passait aussi dans des réunions de parents et d'amis. Après avoir visité les boutiques (la désignation de *magasin* n'était appliquée qu'aux locaux destinés à des dépôts de marchandises), on souhaitait à onze heures et, au coup de cloche de minuit, chaque cavalier avait le droit d'embrasser ses voisines.

Ces jours-là étaient pour la population des jours de carnaval, et l'on fêtait la veille de l'An, la St-Sylvestre, soit l'*enterrement de l'année*. Un mannequin, représentant un homme mort à force de boire, était porté en procession par la ville, à la lueur des

flambeaux, par des hommes costumés et masqués, l'un en confesseur, sous un baldaquin, d'autres en médecin, apothicaire, marguillier, etc. Cette procession faisait des stations dans chaque rue. Le mannequin était placé sur un drap tendu, soutenu par huit hommes qui le *paumaient* en l'invitant à boire :

Il est mort, non, c'est qu'il veille ;  
Il est mort, non, c'est qu'il dort.  
Et pour le réveiller, bernons-le sans cesse.  
Mort ! Mort ! Mort !  
T'en iras-tu sans boire, mort ?  
T'en iras-tu sans boire ?

Cette ancienne mascarade a pris fin vers 1820.

## Pauvres petits enfants.

Deux souhaits de fin d'année.

L'orphelinat de Brooklyn, ce faubourg immense de New-York, vient d'être la proie des flammes. Sept cent quatre-vingt-cinq enfants l'habitaient, gardés par trente Sœurs de la Charité. On a vu, pendant l'incendie, un de ces malheureux et une religieuse se précipiter sur le pavé depuis le quatrième étage. C'est bien triste, n'est-ce pas ? Mais, le lendemain, samedi, on retirait des décombres fumants treize petits cadavres d'enfants carbonisés. Hélas ! cent dix orphelins manquent à l'appel ; nous espérons, dit le télégraphe dans son implacable laconisme, qu'ils ne sont qu'égarés et qu'ils reviendront.

Puisse ce dernier voeu s'accomplir et que nos petits lecteurs, qui chantent heureux ces jours-ci autour d'un arbre de Noël ruisselant de lumière, demandent au Seigneur que ces cent dix orphelins soient seulement égarés dans les rues de l'immense faubourg et qu'ils reviendront.

La diphtérie ou croup blanc est une affreuse maladie qui fait chaque année des milliers de victimes, nous pourrions dire presque chaque jour. L'agonie en est terrible et c'est un spectacle navrant que celui d'un enfant mourant ainsi étouffé, étranglé, disons le mot, dans les bras de sa mère éperdue, qui ne peut lui porter aucun secours.

M. Borel, du Polytechnikum, a, nous assure-t-on, découvert contre ce mal affreux un remède d'une efficacité absolue, simple, et que l'on peut se procurer très rapidement ; le voici : Prenez un peu de

poudre à tirer, broyez-la très fin et roulez-la dans un petit tube de papier, comme si vous faisiez une cigarette; vous profitez du moment où l'enfant atteint du croup aspire l'air dans son lamentable sanglot pour lui souffler cette poudre dans la bouche. Les fausses membranes qui obstruent la gorge se dissolvent, paraît-il, au contact des trois corps qui entrent dans la composition de la poudre, savoir le charbon, le soufre et le saipître.

Nous faisons les vœux les plus sincères en faveur de l'efficacité de ce remède très simple; qu'on peut se procurer très rapidement.

D.

#### Les petits chanteurs du 31 décembre.

On pourra se convaincre par ce qui va suivre que l'habitude des petits enfants pauvres d'aller mendier de porte en porte, la veille de l'An, est très ancienne, puisqu'on en retrouve l'origine dans la religion celte.

César nous apprend que les Gaulois tenaient chaque année une grande assemblée où l'on cueillait le gui de chêne, qu'ils regardaient comme sacré. Leur chef montait sur le chêne, coupait le gui avec une faucille d'or, et le premier jour de l'an, on le distribuait au peuple comme une chose sainte, en criant: *Au gui, l'an neuf!* pour annoncer la nouvelle année.

Cette cérémonie païenne est ainsi racontée dans les *Martyrs*, de Chateaubriand: « La prétresse des druides avait une tunique noire, courte et sans manches, qui voilait à peine sa nudité. Elle portait une faucille d'or suspendue à une ceinture d'airain, et elle était couronnée d'une branche de chêne. La blancheur de ses bras et de son teint, ses yeux bleus, ses lèvres de rose, ses longs cheveux blonds, qui flottaient épars, contrastaient, par leur douceur, avec sa démarche fière et sauvage. Elle chantait d'une voix mélodieuse des paroles terribles, et son sein découvert s'élevait et s'abaissait comme l'écume des flots. Quand la nuit fut venue, elle s'avança, au milieu de la forêt, vers un de ces rochers isolés que les Gaulois appellent dolmen et qui marquent le tombeau de quelque guerrier; puis elle frappa trois fois des mains en prononçant à haute voix ces mots mystérieux:

« Au gui l'an neuf! »

A l'instant brillèrent dans la profondeur du bois mille lumières; chaque chêne enfanta pour ainsi dire un Gaulois; les barbares sortirent en foule de leur retraite; les uns étaient complètement armés, les autres portaient une branche de chêne à la main droite et un flambeau dans la main gauche. Au premier désordre de l'assemblée succèdent bientôt l'ordre et le recueillement et l'on commence par une procession solennelle. Des eubages marchaient en tête conduisant deux taureaux blancs qui devaient servir de victimes; puis suivaient les bardes chantant les louanges de Teutatès, les disciples, le héraut d'armes vêtu de blanc et tenant une branche de verveine entourée de deux serpents, les sénaris et enfin la druidesse.

On s'avanza vers le chêne où l'on avait découvert le gui sacré; on dressa au pied de l'arbre un

autel de gazon. Les sénaris y brûlèrent un peu de pain et répandirent quelques gouttes de vin. Ensuite un eubage vêtu de blanc monta sur le chêne, et coupa le gui avec la faucille d'or de la druidesse; une saie blanche étendue sous l'arbre reçut la plante bénite; les autres eubages frappèrent les victimes, et le gui, divisé en égales parties, fut distribué à l'assemblée. »

Des vestiges de ces coutumes païennes ont persisté en France, surtout en Bretagne, après dix-neuf siècles, dont dix-sept de christianisme. Les paysans de ces contrées ont conservé l'usage des mots : *Au gui, l'an neuf!* Tous les gamins vont les chanter de porte en porte la veille du premier janvier, pour souhaiter une bonne année.

Cette chanson est tout à fait démonstrative au point de vue de la tradition. L'enfant chante en arrivant à la porte:

Bonsoir, messieurs, madames,  
Et toute la compagnie;  
Nous venons à la fête,  
Qui est le gui l'an ney.  
Donnez-nous de bonne grâce  
Un peu de charité,  
Et faites-nous l'aumône  
Pour notre gui l'an ney.

Si l'on tarde trop à donner les étrennes, la chanson trahit une certaine impatience:

Si vous ne donnez rien,  
Ne nous faites pas attendre.  
Ha! vous parlez à l'aise,  
Les pieds sur les tisons,  
Assis sur votre chaise;  
Nous sommes à la porte,  
Ha! pour Dieu s'il vous plaît,  
Un peu de gui l'an ney.

Le cadeau reçu, on chante la reconnaissance :

Merci, merci, madame  
De ce petit présent  
Que Dieu et la sainte Vierge  
Qui règnent au firmament,  
Vous donnent toujours, toujours,  
De l'an les plus beaux jours.  
Merci de la bonté  
De votre gui l'an ney.

*Un trait de la jeunesse de M. de Bismarck.* — Dans quelques mois, va venir, en même temps que le 70<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du chancelier de l'empire, le cinquantenaire de son entrée dans les fonctions publiques, qui sera célébré avec une grande solennité. A Pâques 1835, le jeune Bismarck, après avoir passé ses examens, prêta serment en qualité d'auditeur au tribunal de Berlin. Une anecdote, qui remonte à cette époque de sa vie, est racontée par les journaux allemands, à l'occasion de la fête annoncée.

Le jeune aide judiciaire remplissait les fonctions de greffier. Un jour, dans l'interrogatoire que l'on fait subir à un individu, celui-ci montre tant d'insolence qu'il pousse à bout la patience de l'auditeur, qui se lève en sursaut et s'écrie: « Monsieur, modérez-vous, ou je vous jette à la porte. » Le juge frappe amicalement sur l'épaule du greffier surex-